Consommation de substances psychoactives des saisonniers d'une station de ski de la Tarentaise : état des connaissances et facteurs associés à la consommation de substances psychoactives.

Etude réalisée en avril 2003
par Marteau Julie

Maîtrise de sciences sanitaires et sociales
Laboratoire d'épidémiologie et de santé publique
Université Claude Bernard-Lyon
Maître de stage Mr Vanhems Philippe.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire :

- Mr Vanhems Philippe
- Mr Voirin Nicolas
- Mr Sahadjian Frédéric
- Mme Moulinier Cécile
- Mr Navet Jérôme
- Les membres du réseau « santé des saisonniers » de Savoie
- Les acteurs de terrain
- Les saisonniers

SOMMAIRE

I. Introduction

La politique de santé publique en matière de lutte contre la toxicomanie est définie par la loi de 1970. Elle comprend trois axes :
- la répression du trafic,
- la répression des usages et la proposition d'alternatives thérapeutiques
- la gratuité des soins et l'anonymat pour les usagers.

En 1982, la création d'un Comité Interministériel, aujourd'hui intitulé MILDT (mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie), permet d'intégrer la prévention aux objectifs de lutte contre la toxicomanie (1).

En 1993, une politique de réduction des risques est mise en œuvre afin d'améliorer la prise en charge des usagers de drogues, de développer les traitements de substitution et le dispositif de réduction des risques (2).

Le rapport Parquet de 1998 donne jour, quant à lui, à une nouvelle approche de la toxicomanie. A partir de cette période, la dangerosité des situations ne se définit plus en fonction des produits mais d'après les comportements et les contextes de consommation. On distingue alors les comportements d'usage, d'usage nocif et de dépendance. De plus, le terme de substances psychoactifs apparaît en regroupant l'ensemble des produits agissant sur le cerveau c'est-à-dire : le tabac, l'alcool et les drogues (1).

Les orientations décrites dans le rapport triennal intègrent cette nouvelle classification et prévoient de prévenir et de traiter l'ensemble des usages de produits psychoactifs, quel qu'en soit le statut juridique. Deux des objectifs du plan consistent à développer les observations des consommations de substances psychoactives dans la population française et d'orienter la prévention vers les comportements d'usage plutôt que vers celle des produits (3).

Dans ce contexte de politique globale, des actions ont été menées de manière à mettre en place des réseaux de prévention et de prise en charge capables de prendre en compte les réalités régionales et les caractéristiques des populations spécifiques. Ainsi est apparu le désir, chez les professionnels de la Savoie, de travailler de façon pluridisciplinaire autour du thème de l'amélioration des conditions de vie des saisonniers.

Tout débute en 1989, suite au projet d'étude de l'association PRE-SA-JE qui cherche à définir les modes de vie et les comportements à risque des travailleurs saisonniers des stations de ski Savoyardes (4). En 1991, une étude action initiée par la DDASS analyse les relations existantes entre les conduites toxicomaniaques et les modes de vie en station de ski et met en évidence l'absence de prévention en matière de santé auprès de cette population (5). Suite à ce constat est créé la première maison des saisonniers chargée de répondre aux attentes de cette population en matière de logement, d'emploi, de santé, d'information…

En 1993, la DDASS de Savoie décide de réaliser une enquête épidémiologique sur le thème de la santé et des modes de vie des travailleurs saisonniers en confiant le dossier au Docteur Bourguignon (Médecin du travail et épidémiologiste). Les résultats du rapport publiés en 1994 font déjà état d'une consommation nocive de produits psychoactifs chez les saisonniers des stations des Ménuires, Méribel et Des Saisies (6).
Parallèlement se créé en 1993, un réseau informel de professionnels de la Tarentaise sur l'initiative du Pélican, association savoyarde dont la mission est de gérer un centre de soins aux toxicomanes et de développer la prévention. Au fil des années, «le réseau santé des saisonniers» animé par la Mutualité de Savoie se formalise et des actions de prévention se mettent en place à partir de 1994 (7).

Les enquêtes se poursuivent avec celle du Conseil Economique et Sociale Rhône-Alpes, en 1997, qui met en avant une dégradation des conditions de vie des saisonniers (8).
Le rapport de 1999 du conseiller d'état Anicet le Pors propose quant à lui un plan d'action, pour les saisonniers, adopté en 2000, mais que très partiellement mis en œuvre depuis. Les propositions apportées visaient à améliorer les conditions de travail des saisonniers par un renforcement des moyens de contrôle de l'inspection du travail, à faciliter l'accès aux formations complémentaires, à améliorer les conditions de logement, d'accès aux soins des saisonniers à travers une meilleur efficacité de la médecine du travail…(9)

En 1999 le premier séminaire alpin regroupe l'ensemble des professionnels du « réseau santé des saisonniers » autour du thème «Vie des saisonniers et consommation de drogues» . Différentes catégories d'acteurs sont présentes : la DDASS et le Conseil Général de Savoie, la Mission Locale Jeunesse Tarentaise, l'Association Départementale d'Education Sanitaire et Sociale de Savoie, des maires des stations, des médecins du travail, Le Pélican, la Mutualité de Savoie… Malgré une approche qualitative apportée par l'association Le Pélican et les médecins du travail en matière de consommations de drogues des saisonniers, les membres du réseau évoquent le besoin de faire un état des lieux quantitatif des conduites à risque et des consommations de drogues (10).

Mon mémoire effectué dans le cadre de la maîtrise de sciences sanitaires et sociales au sein du LESP de l'UCB-Lyon, réalisé sous la supervision du Dr P. Vanhems, s'inscrit dans le cadre du second séminaire qui se déroulera les 12 et 13 juin 2003 à Bourg-d'Oisans. En effet, cette rencontre ayant comme thème : « travailleurs saisonniers et consommation de drogue », je présenterai à cette occasion les résultats de mon enquête aux professionnels du réseau.

Les conclusions de différentes études, sur les conditions d'hygiène et de santé des travailleurs saisonniers, laissent entendre que cette population rencontrerait plus de problèmes que la population générale des salariés et notamment en matière de fréquence de consommation de produits psychoactifs.

II. Hypothèse et objectifs de travail

• Hypothèse

Mon hypothèse est que le recours plus fréquent aux substances psychoactives dans cette population est lié aux conditions de vie des saisonniers, dominées par :
- la précarité de l'emploi,
- un emploi éprouvant tant du point de vue psychologique que physique : horaires de travail plus contraignants que chez les autres salariés dans le cadre de semaines avec peu de repos hebdomadaires,
- des besoins en hébergement non satisfaits : le manque de logement mis à disposition des saisonniers et le coût très élevé des loyers amenant les individus à se regrouper dans un même appartement,
- une activité professionnelle intégrer à une dynamique sociale et environnementale festive et conviviale.

• Objectifs

L'objectif général de cette étude est donc de décrire la population qui consomme des produits psychoactifs chez les saisonniers d'une station de ski de la Tarentaise et d'identifier les produits en cause.
Les objectifs principaux sont les suivants :
- déterminer la fréquence des consommations de ces substances,
- repérer les éventuels facteurs de risque liés à des consommations nocives.

L'objectif secondaire est de comparer les résultats de l'étude :
- aux résultats de l'enquête menée, en 1994, par le Dr Bourguignon,
- aux données de la population générale.

La finalité de l'étude est de permettre aux professionnels de disposer de données épidémiologiques relatives aux consommations de produits psychoactifs chez les saisonniers d'une station de la Tarentaise afin qu'ils puissent orienter leurs actions de prévention, en cours, vers les groupes à risque.

III. Matériels et méthodes

- Type d'étude

Il s'agit d'une enquête transversale, descriptive, de durée brève, réalisée durant le mois d'avril 2003, dont l'objectif est d'évaluer les consommations actuelles avec une composante rétrospective concernant les consommations antérieures des saisonniers de la station.

- Définition des populations cibles et sources

  - Population cible

Comme le souligne le rapport d'Anicet Le Pors (9), les saisonniers du tourisme représentent une catégorie de travailleurs aux contours indéterminés en raison du flou juridique qui entoure la notion d'activité périodique.

Deux définitions du travail saisonnier sont toutefois disponibles :
- celle du règlement européen (n° 1408/71 du 14 juin 1971) qui le définit comme un travail qui « dépend du rythme des saisons et qui se répète automatiquement chaque année » (11).
- celle du ministère de l'emploi et de la solidarité (L 122-1-1 3°, L 122-3-4, D 121-2) qui le qualifie de « travaux qui sont normalement appelés à se répéter chaque année à dates à peu prés fixes en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs et qui sont effectués pour le compte d'une entreprise dont l'activité obéit aux même variations » (12).

Autrement dit, pour être qualifiées de saisonnières, les variations d'activités doivent être régulières, prévisibles, cycliques et en tout état de cause indépendantes de la volonté des employeurs ou des salariés. Le contrat saisonnier ne pourra être inférieur à un mois ni excéder neuf mois (13).

  - Population source

L'unique critère d'inclusion retenu a été celui d'être saisonnier, selon la définition donnée ci- dessus, durant la période de novembre 2002 à avril 2003, dans une station de sport d'hiver de la Tarentaise.

- Echantillonnage

  - Choix de la station et période de l'étude

Compte tenu de l'ampleur des thématiques à prendre en compte, des moyens mis à disposition et du peu de temps imparti pour la réalisation de l'étude, le choix d'un site unique s'est imposé.
A notre connaissance aucun des critères de choix de la station n'avait de relation directe avec la consommation de substances psychoactives. Ceci nous permet donc d'éviter un potentiel biais de recrutement.
Les critères de choix de la station ont été:
- la taille et l'organisation de la station , que nous pensons représentatifs des stations de la Tarentaise.
- la présence sur le terrain de personnes ressources investies dans la thématique des saisonniers.
- la proposition d'un logement sur place durant la durée de l'enquête.

L'ensemble des questionnaires a été recueilli entre le 7 et le 27 avril 2003.

  - Puissance de l'étude

Avant d'entreprendre une enquête, il est indispensable de déterminer le nombre de sujets nécessaires pour assurer une puissance de l'étude acceptable et ainsi assurer sa validité.

Dans un premier temps, il convenait donc d'estimer le nombre de saisonniers exerçant dans la station de ski. La tâche s'est avérée délicate car il n'existe aucun recensement officiel de cette classe de la population active. Seule une estimation approximative a pu être faite à partir des données de la médecine du travail et de la gendarmerie de la station. Selon les sources, le nombre est estimé entre 2500 et 5000 saisonniers.

Dans un second temps ont été fixés les valeurs accordées :

- à la précision voulue : 8%
- au risque alpha : 5%

Enfin, la dernière étape consistait à déterminer la prévalence attendue de la consommation de produits psychoactifs chez les saisonniers. Les conclusions de l'enquête réalisée en 1994 par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Savoie (6) estimaient à :
- 33% le taux des saisonniers consommant du vin,
- 39% le taux de ceux consommant de la bière,
- 31% le taux de ceux consommant des apéritifs,
- 19% le taux de ceux consommant des drogues,
- 54% le taux de fumeurs.

L'estimation du nombre de sujets à inclure dans l'enquête a donc été réalisée à partir des données suivantes :

- Taille de la population : 5000
- Précision voulue : 8%
- Prévalence attendue : 54%
- Risque alpha : 5%.

Ce qui fixe à 145, le nombre d'individus à inclure pour assurer la validité de l'étude.

- Constitution de la base de sondage et échantillonnage :

Les biais de sélection de la population ne pouvant être corrigés au moment de l'analyse, il était indispensable de constituer une base de sondage, la plus représentative possible de la population cible. Dès lors, différents modes d'échantillonnage étaient envisageables :
- l'échantillonnage systématique qui consistait à choisir un pas de sondage à partir de la liste des saisonniers de la médecine du travail (la seule disponible),
- l'échantillonnage empirique où la composition de l'échantillon était décidée à l'avance par la méthode des quotas.

Dans cette étude, c'est la seconde alternative qui a été retenue, car, constituer la base de sondage à partir des consultations de médecine du travail, amène à un biais de sélection non acceptable. En effet, les travailleurs indépendants, comme les moniteurs de ski, par exemple, ne bénéficient pas de visite médicale de travail.

- La base de sondage :

L'estimation du taux de non participation a été fixée de façon arbitraire à 10% ce qui amène à l'inclusion de 160 individus dans l'échantillon.

La base de sondage a ensuite été stratifiée, autrement dit, divisée en neuf secteurs d'activités proposés par l' INSEE (4). Puis, l'utilisation de la répartition proposée par le Conseil National du Tourisme (14) a permis de définir la distribution des 160 individus, en fonction des différents secteurs d'activités, selon la méthode des quotas.

A partir du guide de l'office du tourisme de la station (plus complet et actualisé que les données des pages jaunes), ont été répertoriés l'ensemble des établissements employant des saisonniers. Après vérification, sur le terrain, de la présence dans l'établissement de personnels saisonniers et une fois l'accord de l'employeur recueilli pour l'intégration dans l'étude de ses employés, la base de sondage a pu être établie.

- L'échantillon :

Un tirage aléatoire stratifié des établissements à inclure dans l'enquête a ensuite été réalisé.

En effet, par secteurs d'activités, les établissements ont été listés et numérotés et la sélection des unités statistiques a été faite à l'aide d'un logiciel permettant de générer des nombres aléatoires (Epiinfo).

Dans chaque établissement les individus choisis pour participer à l'enquête ont été sélectionnés en fonction de leur présence, sur le terrain, le jour de l'étude et de leur disponibilité.

- **Mode de recueil des données**

- Le questionnaire :

➢ L'enquête préalable :

Afin de déterminer avec plus de réalisme et de pertinence les hypothèses de ce travail, des rencontres ont été organisées avec différents professionnels sensibles aux conditions de vie des saisonniers.
La première étape a consisté à prendre contact avec les acteurs du « Réseau Santé des Saisonniers » de la Savoie puis, dans un second temps, des entretiens avec différents acteurs locaux (médecin du travail, responsable du CCAS de la mairie de la ville, personnes relais du secteur associatif) ont pu être réalisés.

➢ Le choix du questionnaire :

Pour garantir un meilleur taux de participation et une plus grande fiabilité des réponses, il a été décidé d'administrer aux saisonniers des auto-questionnaires.

➢ Les questionnaires de référence :

Des questionnaires standardisés relatifs aux consommations de produits psychoactifs étant disponibles dans la littérature (3),(6),(15),(16), le questionnaire remis aux saisonniers a été conçu à partir de certains de ces items. Cela permet non seulement de garantir la validité des indicateurs, mais aussi de faciliter ultérieurement des comparaison de résultats.

➢ L'élaboration du questionnaire :

Le questionnaire, composé de réponses fermées ou à choix multiples, comprend les items suivants :

- Généralités
- Situation familiale
- Formation et activités professionnelles
- Logement
- Couverture sociale
- Etat général
- Consommation d'alcool
- Consommation de tabac
- Consommation de drogues
- Connaissances des services proposés aux saisonniers

➢ Tests préliminaires :

Avant sa diffusion le questionnaire a été soumis à la critique de deux enseignants de la maîtrise de sciences sanitaires et sociales et une enquête pilote a été réalisée auprès de six saisonniers pour apprécier sur le terrain les difficultés pratiques prévisionnelles.
Cela a conduit à un réajustement du questionnaire par la suite.

- Le recueil de données

➢ Mode d'administration :

Dans la majorité des cas, les questionnaires étaient remis et recueillis en main propre. Toutefois, dans un secteur d'activité, celui des remontées mécaniques, l'administration des questionnaires s'est faite par l'intermédiaire d'une personne relais, saisonnière elle aussi, car il était très difficile de rentrer directement en contact avec les saisonniers. Dans ce cas là, les questionnaires ont été remis avec des enveloppes pour garantir la confidentialité des déclarations.

➢ Note explicative :

Le questionnaire contient une note explicative concernant les objectifs poursuivis, les délais à respecter pour le rendu du document, le mode d'emploi et la garantie de l'anonymat. De plus, lors de l'administration du questionnaire, l'ensemble de ces informations étaient données oralement à la personne interrogée.

• Analyse statistique

L' étape de tirage au sort aléatoire des établissements a été effectuée à l'aide du logiciel Epiinfo.

Les analyses statistiques ont été réalisées avec SPSS version 10.1 pour windows.

Les variables quantitatives continues sont décrites par des moyennes et écart type et les variables quantitatives discrètes et qualitatives ordinales ou nominales sont définies en terme de fréquence et pourcentage.

Les comparaisons entre groupes, pour les variables qualitatives, ont été réalisées à l'aide du test du chi 2 de Pearson avec un seuil de significativité fixé à 5%.

Les comparaisons de deux moyennes, après un test préalable de l'égalité des variances, ont été réalisées à l'aide du test T de Student. Lorsque l'hypothèse d'égalité des variances n'est pas respectée, un test de Mann-Withney (comparaison de moyennes non paramétrique) a été utilisé.

• Confidentialité

Compte tenu de la thématique étudiée, il était indispensable :

- de garantir la confidentialité des révélations à l'échelle individuelle, en préservant l'anonymat, de manière à limiter les sous déclarations,
- de ne pas dévoiler le nom de la station afin de ne pas stigmatiser une station plus qu'une autre.

IV. Résultats

Après avoir décrit les caractéristiques générales des saisonniers, nous étudierons les caractéristiques des conduites addictives.

- Données générales

Description des données socio-démographiques et professionnelles des saisonniers de la station.

Tableau 1. Caractéristiques générales des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Sexe :	
homme	90 (61,6)
Age Moy. (DS)	26,8 (6,6)
Age Moy. (DS)*	
homme	27,7 (7,3)
femme	25,4 (5,0)
Catégorie d'âges :	
19-24	66 (45,2)
25-35	63 (43,2)
36-50	17 (11,6)
Nationalité :	
française	134 (91,8)
C.E.E.	9 (6,2)
autres	3 (2,1)
Département d'origine :	
Savoie	24 (16,4)
autre département de la région Rhône-Alpes	26 (17,8)
autre région française	86 (58,9)
étranger	10 (6,8)

* p = 0.03 pour la comparaison des moyennes d'ages entre hommes et femmes
NB : DS : déviation standard

Tableau 2. Situation familiale des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Situation familiale :	
célibataire	108 (74,0)
marié(e) ou vivant en couple	31 (21,2)
divorcé(e)	6 (4,1)
veuf(ve)	1 (0,7)
Nombre d'enfants Moy. (DS)	0,2 (0,6)
Famille résidant dans la station (1) :	
oui	30 (20,5)
à proximité	5 (3,4)
non	110 (75,3)
Famille ne résidant pas dans la station (1)*:	
métiers de la neige	34 (30,9)
autres métiers	76 (69,1)

(1) 1 valeur manquante
* p < 0.001 : la distribution des individus ayant leur famille dans la station est significativement différente selon l'appartenance ou non aux métiers de la neige.

Tableau 3. Formation et activité professionnelle des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Dernier diplôme obtenu (1) :	
Aucun	2 (1,4)
<au bac	47 (32,2)
Bac et plus	96 (65,8)
Secteurs d’activités :	
hôtellerie	32 (21,9)
restauration, bars, discothèques	28 (19,2)
remontées mécaniques	25 (17,1)
moniteurs	18 (12,3)
pisteurs	14 (9,6)
commerces	11 (7,5)
magasin de sport	10 (6,8)
administration	5 (3,4)
loisir, animation	3 (2,1)
Métiers de la neige (2) :	
homme	44 (77,2)
Statut des saisonniers :	
professionnels du tourisme saisonnier (été/hiver)	104 (71,2)
pluriactifs (cumul activité touristique l’hiver et autre agricole, artisanale, salarié,….non liée au tourisme le reste de l’année)	32 (21,9)
jeunes en insertion (étudiant, personne ne disposant pas de formation relative au tourisme)	10 (6,8)
Ancienneté dans l’emploi de saisonnier Moy. (DS)*	4,6 (5,0)
sexe Moy. (DS) homme	5,6 (5,7)
femme	3,1 (3,4)
Ancienneté stratifiée dans l’emploi de saisonnier :	
0	22 (15,1)
1 – 4 ans	78 (53,4)
5 – 9 ans	30 (20,5)
10 ans et plus	16 (11,0)
Exercice régulier de l’emploi dans la station :	
oui	83 (56,8)
Ancienneté d’exercice de l’emploi dans station Moy. (DS)(1)	2,8 (3,8)
Raisons liées au choix de la station (3) :	
offre d’emploi	90 (62,5)
contacts (amis, parents dans la station)	36 (25,0)
proximité géographique avec lieu vie habituel	16 (11,1)
réputation (station festive)	10 (6,9)
domaine skiable	6 (4,2)
autres	2 (1,4)
Nbre de jours de repos hebdomadaire Moy. (DS)	1,6 (0,7)

(1) 1 valeur manquante
(2) les métiers de la neige regroupent les moniteurs, les pisteurs secouristes et les personnels des remontées mécaniques (6)
(3) les enquêtés ayant la possibilité de sélectionner plusieurs choix, le nombre de valeurs recueillies est de 160.

Tableau 3 suite. Formation et activité professionnelle des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Nbre de jours de repos hebdomadaire*	
Métiers de la neige	
aucun	6 (10,5)
1	10 (17,5)
2	40 (70,2)
3	1 (1,8)
Autres métiers	
aucun	5 (5,6)
1	36 (40,4)
2	45 (50,6)
3	3 (3,4)
Heures de travail journalières	
5h à 7h	46 (31,5)
8h à 9h	74 (50,7)
10h et plus	26 (17,8)
Heures de travail journalières Moy. (DS)**	
métiers de la neige	7,7 (1,2)
autres métiers	8,4 (1,7)
Visite médicale du travail	
oui	101 (69,2)

* p = 0.023 : la distribution du nombre de repos hebdomadaires est significativement différente en fonction de l'appartenance ou non aux métiers de la neige.
****** p = 0,007 : la moyenne d'heures de travail journalières est significativement différente en fonction de l'appartenance ou pas aux métiers de la neige.

Description des conditions de logement, d'accès aux soins et le niveau de santé des 146 saisonniers.

Tableau 4. Caractéristiques de l'habitat des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Type de logement :	
personnel	98 (67,1)
familial	10 (6,8)
collectif	18 (12,3)
collectif imposé	20 (13,7)
Nbre de personnes qui partagent le logement Moy. (DS)	1,2(1,4)
Type de logements selon la régularité dans la station* :	
oui individuel	71 (85,5)
oui collectif	12 (14,5)
non individuel	37 (58,7)
non collectif	26 (41,3)
Pièce individuelle pour les personnes ayant un logement Collectif (1):	
oui	11 (36,7)

(1) 1 valeur manquante
* p < 0,001 : la distribution des individus ayant un logement collectif ou non est significativement différente en fonction de la régularité des saisonniers dans la station.

Tableau 4 suite. Caractéristiques de l'habitat des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Surface habitable :	
moins de 15m²	39 (29,7)
16 – 30m²	68 (46,6)
31 – 50 m²	22 (15,1)
50 m² et plus	17 (11,6)
Surface habitable selon l'appartenance ou pas aux métiers de la neige** Moy (DS):	
métiers de la neige	45,1 (42,4)
autres métiers	24,4 (19,6)
Conditions d'hygiène dans le logement acceptable :	
oui	138 (94,5)

** p = 0,001 : la moyenne de la surface habitable est significativement différente en fonction de l'appartenance ou non aux métiers de la neige.

Tableau 5. Couverture sociale des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Couverture sociale :	
oui	145 (99,3)
Mutuelle :	
oui	119 (81,5)

Tableau 6. Etat de santé général des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Heures de sommeil journalières Moy. (DS)	7,2 (1,4)
Régularité de la prise de repas :	
oui	66 (45,2)
Activité physique durant le temps libre, au moins une fois par semaine :	
oui	124 (84,9)
Perceptions pendant la saison (1) :	
fatigue	120 (82,2)
déprime	34 (23,3)
isolement	30 (20,5)
surmenage	27 (18,5)
angoisse	17 (11,6)
Problèmes rencontrés au cours de la saison :	
financiers	49 (33,6)
santé	39 (26,7)
relationnels	37 (25,3)
logement	16 (11,0)
emploi	6 (4,1)
garde/Scolarisation des enfants	5 (3,4)

(1) les enquêtés ayant la possibilité de sélectionner plusieurs choix, le nombre de valeurs recueillies est de 226.

Tableau 6 suite. Etat de santé général des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Arrêt de travail durant la saison :	
oui	24 (16,4)
Raisons impliquant un arrêt de travail :	
grippe	7 (29,2)
entorse	5 (20,8)
fracture	3 (12,5)
douleurs dorsales	3 (12,5)
fatigue	1 (4,2)
problème gynécologique	1 (4,2)
problème ophtalmologique	1 (4,2)
gastro-entérite	1 (4,2)
allergie	1 (4,2)
problème sanguin	1 (4,2)

Nous allons maintenant rapporter les caractéristiques générales de consommation d'alcool, de tabac et de drogues.

Tableau 7. Généralités sur la consommation d'alcool des 146 saisonniers (Annexe tableau A1 et A2) :

Caractéristiques	Valeur (%)
Consommation d'alcool de la veille, en verres, Moy. (DS) :	
bière	1,0 (0,3)
vin	0,8 (0,2)
apéritif	0,6 (0,2)
liqueur	0,4 (0,1)
cidre	0,1 (0,03)
Consommation hebdomadaire d'alcool, en verres, Moy. (DS) :	
bière	2,1 (0,7)
vin	1,4 (0,6)
liqueur	1,2 (0,6)
apéritif	1,1 (0,6)
cidre	0,1 (0,1)
Nombre d'ivresses au cours du mois Moy. (DS) :	2,6 (4,1)
0	61 (41,8)
1 – 4	54 (37,0)
5 et plus	31 (21,2)

Tableau 7 suite. Généralités sur la consommation d'alcool des 146 saisonniers:

Caractéristiques	Valeur (%)
Période de consommation (1) :	
soir	101 (77,7)
après-midi et soir	15 (11,5)
midi et soir	7 (5,4)
midi, après-midi et soir	3 (2,3)
midi	2 (1,5)
matin, midi, après-midi et soir	2 (1,5)
Circonstances de consommation (2) :	
avec des amis dans des lieux publics	102 (69,9)
avec des amis dans des lieux privés	88 (60,3)
seul ou entre collègues au travail	22 (15,1)
seul durant le temps libre	13 (8,9)
autres	2 (1,4)
Conséquences connues de l'usage excessif d'alcool (3)	
Moy. (DS)	2,5 (1,6)

(1) 16 valeurs manquantes
(2) les enquêtés ayant la possibilité de sélectionner plusieurs choix, le nombre de valeurs recueillies est de 227.
(3) 6 valeurs manquantes

Tableau 8. Généralités sur la consommation de tabac des 146 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Rapport au tabac	
jamais	33 (22,6)
ancien fumeur	10 (6,8)
occasionnel	17 (11,6)
quotidien	86 (58,9)
Age de l'initiation au tabac selon sexe Moy. (DS)	
homme	15,9 (2,2)
femme	16,1 (2,9)
Type de tabac	
cigarettes	81 (78,6)
tabac roulé	8 (7,8)
cigarettes + tabac roulé	14 (13,6)
Nombre de cigarettes par jour pour les fumeurs quotidiens	
1 – 10	36 (41,9)
11 – 20	43 (50,0)
21 – 30	7 (8,1)
Variation de la consommation durant la saison (1)	
débute	1 (1,0)
augmente	24 (23,8)
reste stable	58 (57,4)
diminue	18 (17,8)
Intention d'arrêter la consommation de tabac dans les semaines qui viennent (2)	
oui	33 (33,0)
Consommation de tabac sur le lieu de travail (1)	
oui	59 (58,4)

(1) 2 valeurs manquantes
(2) 3 valeurs manquantes

Tableau 9. Généralités sur la consommation de drogues des 146 saisonniers (Annexe tableau A3): :

Caractéristiques	Valeur (%)
Consommation de drogue au cours de la vie (1) :	
cannabis	97 (66,4)
cocaïne	36 (24,7)
hallucinogène (LSD…)	31 (21,2)
ecstasy	29 (19,9)
amphétamine	16 (11,0)
produit à inhaler (colle, éther…)	14 (9,6)
médicaments (usage autre que thérapeutique)	11 (7,5)
héroïne	8 (5,5)
autres	8 (5,5)
Consommation de drogue au cours de la saison (2) :	
cannabis	84 (57,5)
cocaïne	24 (16,4)
ecstasy	17 (11,6)
hallucinogène (LSD…)	10 (6,8)
amphétamine	7 (4,8)
produit à inhaler (colle, éther…)	5 (3,4)
autres	5 (3,4)
médicaments (usage autre que thérapeutique)	2 (1,4)
héroïne	2 (1,4)
Consommation de drogues chez les saisonniers pendant la saison :	
oui	86 (58,9)
Découverte et consommation de nouveaux produits dans la station :	
oui	2 (1,4)
Produits découverts et consommés :	
cocaïne et ecstasy	2 (1,4)
Raison amenant à consommer des drogues (3) :	
partager un moment entre amis	65 (44,5)
oublier les problèmes personnels	17 (11,6)
par accoutumance	15 (10,3)
lutter contre le stress, la fatigue	14 (9,6)
faire de nouvelles expériences	13 (8,9)
autres	1 (0,7)
Modification du comportement au travail due aux consommations de drogues (3) :	
retard matinal	6 (7,3)
moindre efficacité	4 (4,8)
absence	3 (3,6)
retard matinal, absence, moindre efficacité	1 (1,2)
non	69 (83,1)
Nombre de jours d'absence au travail due à la consommation de drogues :	
deux	3 (100,0)

(1) les enquêtés ayant la possibilité de sélectionner plusieurs choix, le nombre de valeurs recueillies est de 250 réponses
(2) les enquêtés ayant la possibilité de sélectionner plusieurs choix, le nombre de valeurs recueillies est de 156 réponses
(3) 3 valeurs manquantes

- <u>Caractéristiques de l'addiction</u>

Après avoir décrits les caractéristiques générales de la population, nous allons rapporter les facteurs de risque propre à la consommation de chacun des produits psychoactifs.
L'analyse statistique présentée ci dessous ne tient compte que des comparaisons de proportions. Dans un second temps il serait intéressant de calculer le risque, c'est à dire la force d'association entre la consommation de produits psychoactifs et certaines variables.

➢ **Déterminants des consommations de tabac :**

Le choix de la distribution de la population entre fumeur et non fumeur à été réalisé conformément à la classification standardisée actuelle (17).
Sous le terme fumeur on classe un individu qui consomme, au moment de l'étude, un produit du tabac que ce soit de façon :
- régulière (au moins une cigarette par jour) ou
- occasionnelle (usage non quotidien).
Les non fumeurs peuvent être, eux, regroupés en deux catégories :
- les anciens fumeurs
- les individus qui n'ont jamais fumé (personne n'ayant jamais fumé ou moins de 100 cigarettes dans sa vie)

Tableau 10. Caractéristiques des conduites addictives liées au tabac :

Variables	Fumeur N = 103 (70,5)	Non Fumeur N=43 (29,5)	Valeur de P
Sexe :			0,19
homme	60 (58,3)	30 (69,8)	
Age stratifié :			0,08
19-24	52 (50,5)	14 (32,6)	
25-35	42 (40,8)	21 (48,8)	
36-50	9 (8,7)	8 (18,6)	
Age Moy. (DS)	**25,9 (25,1)**	**28,8(67,0)**	**0,03**
Département d'origine :			**0,02**
Savoie	12 (11,7)	12 (27,9)	
autre département de la région R-A	15 (14,6)	11 (25,6)	
autre région française	68 (66,0)	18 (41,9)	
étranger	8 (7,7)	2 (4,6)	
Situation familiale (1) :			0,056
célibataire	81 (78,6)	27 (62,8)	
marié(e) ou vivant en couple	17 (16,5)	14 (32,6)	
divorcé(e)	5 (4,9)	1 (2,3)	
veuf(ve)	0 (0,0)	1 (2,3)	
Enfants :			**0,01**
Oui	8 (7,8)	10 (23,3)	
Famille résidant dans la station (1) :			**< 0,001**
oui	16 (15,5)	14 (32,6)	
à proximité	0 (0,0)	5 (11,6)	
non	86 (83,5)	24 (55,8)	

(1) 1 valeur manquante

Tableau 10 suite. Caractéristiques des conduites addictives liées au tabac :

Variables	Fumeur N = 103 (70,5)	Non Fumeur N=43 (29,5)	Valeur de P
Dernier diplôme obtenu stratifié (1):			0,18
< au bac	37 (35,9)	10 (23,3)	
Bac et plus	63 (61,2)	33 (76,7)	
aucun	2 (1,9)	0 (0,0)	
Métiers :			**0,001**
de la neige	31 (30,1)	26 (60,5)	
autres	72 (69,9)	17 (39,5)	
Catégorie des saisonniers :			0,46
professionnels du tourisme	75 (72,8)	29 (67,4)	
pluriactifs	20 (19,4)	12 (27,9)	
jeunes en insertion	8 (7,8)	2 (4,7)	
Ancienneté stratifiée dans l'emploi de saisonnier :			**0,01**
0	18 (17,5)	4 (9,3)	
1 – 4 ans	59 (57,3)	19 (44,1)	
5 – 9 ans	20 (19,4)	10 (23,3)	
10 ans et plus	6 (5,8)	10 (23,3)	
Régularité de l'emploi dans la station :			**0,02**
Oui	52 (50,5)	31 (72,1)	
Repos hebdomadaire Moy. (DS)	1,6 (1,6)	1,5 (3,5)	0,56
Heures travail journalières Moy. (DS)	8,3 (8,1)	7,7(17,9)	0,06
Visite médicale du travail :			0,38
oui	69 (67,0)	32 (74,4)	
Type de logement :			**0,02**
personnel	71 (68,9)	27 (62,8)	
familial	3 (2,9)	7 (16,3)	
collectif	15 (14,6)	3 (7,0)	
collectif imposé	14 (13,6)	6 (13,9)	
Pièce individuelle pour les personnes ayant un logement collectif (1):			0,16
oui	10 (35,7)	1 (11,1)	
Nbre de pers. dans logement Moy. (DS)	1,1 (1,1)	1,4 (3,3)	0,31
Surface habitable stratifiée :			**0,006**
moins de 15m²	32 (31,1)	7 (16,3)	
16 – 30 m²	52 (50,5)	16 (37,2)	
31 – 50 m²	11 (10,7)	11 (25,5)	
50 m² et plus	8 (7,7)	9 (21,0)	
Conditions d'hygiène dans le logement acceptable :			0,28
oui	96 (93,2)	42 (97,7)	
Mutuelle :			**0,02**
oui	79 (76,7)	40 (93,0)	
Heures sommeil journalières Moy. (DS)	**7,0 (6,8)**	**7,6(17,7)**	**0,01**
Régularité de la prise de repas :			0,09
oui	42 (40,8)	24 (55,8)	
Activité physique durant temps libre, au moins une fois par semaine :			0,79
oui	88 (85,4)	36 (83,7)	
Problèmes rencontrés au cours de la saison :			0,88
oui	66 (64,1)	27 (62,8)	
Arrêt de travail durant la saison :			0,97
oui	17 (16,5)	7 (16,3)	

(1) 1 valeur manquante

Tableau 10 suite. Caractéristiques des conduites addictives liées au tabac :

Variables	Fumeur N = 103 (70,5)	Non Fumeur N=43 (29,5)	Valeur de P
Nombre d'ivresses stratifié au cours du mois :			**0,003**
0	34 (33,0)	27 (62,7)	
1 – 4	45 (43,7)	9 (21,0)	
5 et plus	24 (23,3)	7 (16,3)	
Nombre de conséquences, de l'usage excessif du tabac, connues (2) Moy. (DS)	2,3 (2,2)	2,4 (5,6)	0,72
Usage d'une drogue au cours de la vie :			**< 0,001**
oui	22 (21,4)	25 (58,1)	
Usage d'une drogue au cours de la saison :			**< 0,001**
oui	76 (73,8)	10 (23,3)	

(2) 17 valeurs manquantes

- **Déterminants des consommations d'alcool :**

Les enquêtes de consommation sur l'alcool ne permettent jamais de retrouver plus de 50 à 70% de l'alcool mis à disposition de la population du fait des sous déclarations (16). Ce phénomène apparaît clairement lorsque l'on compare les déclarations de consommation de la veille et hebdomadaire des saisonniers à celles de leurs ivresses. Il a donc été choisi de répartir les individus d'après un indicateur qui semble plus précis, celui de l'ivresse mensuelle.

Tableau 11. Caractéristiques des conduites addictives liées à l'alcool :

Variables	Ivresse oui N = 84 (57,5)	Ivresse non N=62 (42,5)	Valeur de P
Sexe :			0,15
homme	56 (66,7)	34 (54,8)	
Age stratifié :			**0,03**
19-24	45 (53,6)	21 (33,9)	
25-35	33 (39,3)	30 (48,4)	
36-50	6 (7,1)	11 (17,7)	
Age Moy. (DS)	**25,4 (30,2)**	**28,7 (46,3)**	**0,006**
Département d'origine :			0,31
Savoie	10 (11,9)	14 (22,6)	
autre département de la région R-A	14 (16,7)	12 (19,4)	
autre région française	54 (64,3)	32 (51,6)	
étranger	6 (7,1)	4 (6,4)	
Situation familiale (1) :			0,52
célibataire	65 (77,4)	43 (69,4)	
marié(e) ou vivant en couple	16 (19,0)	15 (24,2)	
divorcé(e)	3 (3,6)	3 (4,8)	
veuf(ve)	0 (0,0)	1 (1,6)	
Enfants :			0,09
oui	7 (8,3)	11 (17,7)	
Famille résidant dans la station (1) :			0,72
oui	17 (20,2)	13 (21,0)	
à proximité	2 (2,4)	3 (4,8)	
non	64 (76,2)	46 (74,2)	
Dernier diplôme obtenu stratifié (1) :			0,97
< au bac	27 (32,1)	20 (32,3)	
Bac et plus	56 (66,7)	40 (64,5)	
aucun	1 (1,2)	1 (1,6)	
Métiers :			**0,02**
de la neige	26 (31,0)	31 (50,0)	
autres	58 (69,0)	31 (50,0)	
Catégorie des saisonniers :			0,20
Professionnels du tourisme	55 (65,5)	49 (79,0)	
pluriactifs	22 (26,2)	10 (16,1)	
jeunes en insertion	7 (8,3)	3 (4,9)	
Ancienneté de l'activité saisonnière Moy. (DS)	**3,8 (4,5)**	**5,1 (8,2)**	**0,047**
Régularité de l'emploi dans la station :			0,35
Oui	45 (53,6)	38 (61,3)	

(1) 1 valeur manquante

Tableau 11 suite. Caractéristiques des conduites addictives liées à l'alcool :

Variables	Ivresse oui N = 84 (57,5)	Ivresse non N=62 (42,5)	Valeur de P
Repos hebdomadaire Moy. (DS)	1,5 (1,8)	1,6 (2,6)	0,77
Heures de travail journalières Moy. (DS)	8,2 (9,8)	8,0(12,9)	0,39
Visite médicale du travail :			0,75
oui	59 (70,2)	42 (67,7)	
Type de logement stratifié :			**0,02**
collectif	28 (33,3)	10 (16,1)	
Pièce individuelle pour les personnes ayant un logement collectif (1):			0,57
oui	9 (32,1)	2 (22,2)	
Nbre de pers. dans logement Moy. (DS)	1,3 (1,5)	1,1 (1,8)	0,33
Surface habitable Moy. (DS)	32,7(38,9)	32,1(51,8)	0,92
Conditions d'hygiène dans le logement Acceptable :			0,66
oui	80 (95,2)	58 (93,5)	
Mutuelle :			0,29
oui	66 (78,6)	53 (85,5)	
Heures de sommeil journalières Moy. (DS)	**6,8 (8,1)**	**7,7 (12,4)**	**< 0,001**
Régularité de la prise de repas :			**0,001**
oui	28 (33,3)	38 (61,3)	
Activité physique durant les temps libres, au moins une fois par semaine :			0,76
oui	72 (85,7)	52 (83,9)	
Problèmes rencontrés au cours de la saison :			0,22
oui	57 (67,9)	36 (58,1)	
Arrêt de travail durant la saison :			0,93
oui	14 (16,7)	10 (16,1)	
Circonstances de consommation (2) :			**< 0,001**
seul ou entre collègues au travail	16 (19,0)	6 (9,7)	
entre ami dans des lieux privés	58 (69,0)	30 (48,4)	
entre ami dans des lieux publics	78 (92,9)	24 (38,7)	
seul durant les temps libres	11 (13,1)	4 (6,5)	
Nombre de conséquences, de l'usage excessif d'alcool, connues (3) Moy. (DS)	**2,7 (3,2)**	**2,1 (3,4)**	**0,04**
Consommation de tabac :			**< 0,001**
oui	69 (82,1)	34 (54,8)	
Nombre quotidien de cigarettes stratifié :			**0,02**
1 – 10	18 (21,4)	18 (29,0)	
11 – 20	33 (39,3)	10 (16,1)	
21 – 30	6 (7,1)	1 (1,6)	
Usage d'une drogue au cours de la vie :			**0,001**
oui	70 (83,3)	29 (46,8)	
Usage d'une drogue au cours de la saison :			**0,001**
oui	64 (76,2)	22 (35,5)	

(1) 1 valeur manquante
(2) 15 valeurs manquantes.
Les enquêtés ayant la possibilité de sélectionner plusieurs choix, le nombre de valeurs recueillies est de 227 réponses
(3) 6 valeurs manquantes

➢ Déterminants des consommations de drogues :

L'utilisation ici de la répartition des individus selon leur consommation de drogues en générale et non pas selon les produits utilisés a été motivée par la nouvelle approche de la toxicomanie qui consiste à s'attacher à décrire les comportements d'usages et non pas les produits consommés (2).

Tableau 12. Caractéristiques des conduites addictives liées aux drogues (1) :

Variables	Drogue oui N = 86 (58,9)	Drogue non N=60 (41,1)	Valeur de P
Sexe :			0,17
homme	57 (66,3)	33 (55,0)	
Age stratifié :			**0,004**
19-24	47 (54,7)	19 (31,7)	
25-35	34 (39,5)	29 (48,3)	
36-50	5 (5,8)	12 (20,0)	
Age Moy. (DS)	**25,2 (29,3)**	**29,1 (48,5)**	**0,001**
Département d'origine :			**0,02**
Savoie	10 (11,6)	14 (23,3)	
autre département de la région R-A	11 (12,8)	15 (25,0)	
autre région française	60 (69,8)	26 (43,4)	
étranger	5 (5,8)	5 (8,3)	
Situation familiale :			0,13
célibataire	69 (80,2)	39 (65,0)	
marié(e) ou vivant en couple	13 (15,1)	18 (30,0)	
divorcé(e)	3 (3,5)	3 (5,0)	
veuf(ve)	1 (1,2)	0 (0,0)	
Enfants :			**0,02**
Oui	6 (7,0)	12 (20,0)	
Famille résidant dans la station (2) :			0,17
oui	17 (19,7)	13 (21,7)	
à proximité	1 (1,2)	4 (6,7)	
non	68 (79,1)	42 (70,0)	
Dernier diplôme obtenu stratifié (2) :			0,73
< au bac	30 (34,9)	17 (28,3)	
Bac et plus	55 (64,0)	41 (68,3)	
Aucun	1 (1,2)	1 (1,7)	
Métiers :			0,22
de la neige	30 (34,9)	27 (45,0)	
autres	56 (65,1)	33 (55,0)	
Secteurs d'activités :			**0,006**
hôtellerie	18 (21,0)	14 (23,3)	
restauration, bars, discothèques	21 (24,4)	7 (11,7)	
moniteurs	9 (10,5)	9 (15,0)	
pisteurs	2 (2,3)	12 (20,0)	
remontées mécaniques	19 (22,1)	6 (10,0)	
loisir, animation	2 (2,3)	1 (1,7)	
commerces	5 (5,8)	6 (10,0)	
magasin de sport	8 (9,3)	2 (3,3)	
administration	2 (2,3)	3 (5,0)	

(1) On entend par drogues les produits suivants : cannabis, produits à inhaler, médicaments non thérapeutiques, cocaïne, héroïne, hallucinogène, ecstasy et amphétamine.
(2) 1 valeur manquante

Tableau 12 suite. Caractéristiques des conduites addictives liées aux drogues :

Variables	Drogue oui N = 86 (58,9)	Drogue non N=60 (41,1)	Valeur de P pour le chi 2 Pour le test T
Catégorie des saisonniers :			0,057
professionnels du tourisme	60 (69,8)	44 (73,3)	
pluriactif	23 (26,7)	9 (15,0)	
jeunes en insertion	3 (3,5)	7 (11,7)	
Ancienneté stratifiée dans l'emploi de saisonnier :			**0,02**
0	14 (16,3)	8 (13,3)	
1 – 4	52 (60,4)	26 (43,4)	
5 – 9	16 (18,6)	14 (23,3)	
10 et plus	4 (4,7)	12 (20,0)	
Nombre d'années d'ancienneté dans la station (1) :			0,059
0	39 (45,3)	23 (38,3)	
1 – 4	34 (39,6)	16 (26,7)	
5 – 9	7 (8,1)	12 (20,0)	
10 et plus	6,0 (7,0)	8 (13,3)	
Repos hebdomadaire Moy. (DS)	1,5 (1,7)	1,6 (2,7)	0,57
Heures de travail journalières Moy. (DS)	8,3 (9,7)	7,9(13,2)	0,22
Visite médicale du travail :			0,36
oui	62 (72,1)	39 (65,0)	
Type de logement stratifié :			**0,01**
personnel	57 (66,3)	41 (68,4)	
familial	2 (2,3)	8 (13,3)	
collectif	15 (17,4)	3 (5,0)	
collectif imposé	12 (14,0)	8 (13,3)	
Pièce individuelle pour les personnes ayant un logement collectif (1):			0,07
oui	10 (38,5)	1 (9,1)	
Nbre de pers. dans logement Moy. (DS)	1,2 (1,4)	1,2 (2,0)	0,83
Surface habitable stratifiée :			**0,005**
moins de 15m²	29 (33,7)	10 (16,7)	
16 – 30m²	43 (50,0)	25 (41,7)	
31 – 50 m²	8 (9,3)	14 (23,3)	
50 m² et plus	6 (7,0)	11 (18,3)	
Conditions d'hygiène dans le logement acceptable :			0,83
oui	81 (94,2)	57 (95,0)	
Mutuelle :			0,18
oui	67 (77,9)	52 (86,7)	
Heures sommeil journalières Moy. (DS)	**6,8 (7,9)**	**7,6(12,7)**	**< 0,001**
Régularité de la prise de repas :			**0,003**
oui	30 (34,9)	36 (60,0)	
Activité physique durant temps libre, au moins une fois par semaine :			0,36
oui	75 (87,2)	49 (81,7)	
Perceptions pendant la saison (2) :			**0,04**
isolement	15 (17,4)	15 (25,0)	
déprime	24 (27,9)	10 (16,7)	
angoisse	10 (11,6)	7 (11,7)	
surmenage	14 (16,3)	13 (21,7)	
fatigue	75 (87,2)	45 (75,0)	

(1) 1 valeur manquante

(2) Les enquêtés ayant la possibilité de sélectionner plusieurs choix, le nombre de valeurs recueillies est de 228 réponses.

Tableau 12 suite. Caractéristiques des conduites addictives liées aux drogues :

Variables	Drogue oui N = 86 (58,9)	Drogue non N=60 (41,1)	Valeur de P pour le chi 2 Pour le test T
Problèmes rencontrés au cours de la saison :			0,94
oui	55 (64,0)	38 (63,3)	
Arrêt de travail durant la saison :			0,33
oui	12 (14,0)	12 (20,0)	
Nombre d'ivresses mensuelles stratifiées :			**0,001**
0	22 (25,6)	39 (65,0)	
1 – 4	37 (43,0)	17 (28,3)	
5 et plus	27 (31,4)	4 (6,7)	
Consommation de tabac :			**0,001**
oui	76 (88,4)	27 (45,0)	
Nombre quotidien de cigarettes :			0,66
1 – 10	29 (33,8)	7 (11,7)	
11 – 20	31 (36,1)	12 (20,0)	
21 – 30	5 (5,8)	2 (3,3)	
non	20 (23,3)	40 (67,0)	

V. Commentaires des résultats

- Caractéristiques générales de l'échantillon :

La population étudiée, de part son activité saisonnière, présente quelques spécificités. C'est avant tout une population composée majoritairement d'hommes, 61,6%, et jeune puisque la moyenne d'âge est de 26,8 ans avec une proportion des 19-24 ans égale à 45,2%.

Les saisonniers sont de nationalité française pour 91,8% d'entre eux et 34,2% sont originaires de la région Rhône-Alpes.

Une grande majorité est célibataire, 74,0%, sans enfants 87,7% et trois quart des saisonniers vivent isolés de leur famille. Toutefois, on peut noter un déséquilibre entre la proportion de professionnels de la neige dont la famille vit dans la station, 69,1%, et les autres secteurs d'activité où elle n'est présente que dans 30,9% des cas.

Relativement qualifiés, 65,8% des individus ont le niveau BAC ou plus, 71,2 % des saisonniers sont des professionnels du tourisme. Ils ont en moyenne 4,6 ans d'ancienneté en excluant la saison en cours et 56,8% ont déjà eu l'occasion d'exercer dans la station.
Les métiers de la neige qui sont composés des moniteurs, des pisteurs –secouristes et des agents des remontées mécaniques représentent 39,0% des saisonniers enquêtés.
En ce qui concerne le rythme de travail, les saisonniers bénéficient en moyenne de 1,6 jour de repos hebdomadaire et travaillent 8,1 heures par jour. Une différence significative dans l'amplitude de travail à l'avantage des métiers de la neige comparée aux autres professions est cependant à souligner (7,7 heures de travail par jour contre 8,4 avec $p = 0,007$).

Pour ce qui est du type d'habitat, 26% des individus vivent dans un logement collectif qu'il soit imposé ou non et seulement 29,7% d'entre eux ont à disposition une pièce individuelle.
Le fait de loger ou non dans un habitat collectif est grandement lié à la régularité de l'exercice dans la station ($p < 0.001$). La surface habitable des logements est en moyenne de 32,5 m² avec 26,7% de la population qui dispose de moins de 16 m² . Là encore les métiers de la neige sont avantagés puisque ils occupent en moyenne 45,1 m² contre 24,4 m² dans les autres secteurs ($p = 0.001$).

La prise en charge sanitaire des individus est relativement élevée avec une couverture complémentaire présente dans 81,5% des cas et une fréquence de visite médicale de travail de 69,2%.

Ayant un rythme de vie particulier, lié à la saisonnalité, il n'est pas rare que les personnes connaissent des difficultés d'ordre psychologique : 82,2% déclarent se sentir fatigués, 23,3% déprimés et 20,5% isolés. De plus, 33,6% d'entre eux sont confrontés à des problèmes financiers et 26,7% à des difficultés relationnelles.

La durée moyenne de repos journalier est de 7,2 heures avec une amplitude pouvant aller de 4 à 10 heures de sommeil par jour.
L'alimentation est souvent affectée par la saisonnalité, quelle que soit la profession, puisque 54,8% des individus ne prennent pas régulièrement leur repas.
La pratique sportive hebdomadaire durant les temps libres est présente chez 84,9% des sujets.

• Consommation de produits psychoactifs :

Une approche globale des consommations de produits psychoactifs permet de mettre en évidence plusieurs déterminants des conduites addictives :

- L'âge :

Quel que soit le produit consommé, l'âge moyen des usagers est en moyenne de 3 à 4 ans inférieur à celui des non consommateurs. Avec une moyenne d'âge de 26 ans pour le tabac, 25,4 ans pour l'alcool et 25,2 ans pour les drogues, la population la plus à risque de consommer se situe dans la tranche d'âge des 19-24 ans pour le tabac et les drogues.

- Le sexe :

Au cours de cette enquête aucune différence significative de consommation n'a pu être mis en évidence en fonction du sexe.

- Le département d'origine :

Il semblerait que les personnes originaires de la région Rhône-Alpes soient significativement moins exposées aux consommations de drogues et de tabac que les autres saisonniers, mais aucune différence n'est à noter en ce qui concerne la consommation d'alcool. Ce résultat ne doit pas faire penser que la prévalence des ivresses soit plus importante en Rhône-Alpes que dans d'autres régions françaises car aucune différence significative n'était présente en 2000
(3).

- La situation familiale et la présence des proches dans la station :

Etre célibataire et isolé de la famille augmente significativement la probabilité d'être un consommateur de tabac.
Le fait d'être parent prévient quant à lui le risque d'avoir un recours au tabac et aux drogues.

- Les diplômes :

Comme c'est le cas chez les consommateurs de produits psychoactifs dans la population générale, le niveau de qualification ne semble pas avoir d'influence sur les conduites addictives (3).

- Le secteur d'activité :

Les professionnels des métiers de la neige qui bénéficient comme nous l'avons vu précédemment, non seulement de meilleurs conditions de travail, mais aussi d'un cadre de vie plus agréable que les autres professionnels, consomment significativement moins de tabac et de drogues que les autres saisonniers.
La proportion élevée de savoyards parmi les professionnels de la neige, 28,1%, peut expliquer en partie que la consommation d'alcool ne soit pas significativement différente en fonction du secteur d'activité. En effet, la Savoie connaissait entre 1995 et 1997 une surmortalité liée à la consommation d'alcool par rapport à la moyenne nationale (18).

- L'ancienneté dans le statut de saisonnier :

Les individus, pour qui cette saison était la première, sont significativement plus consommateurs que les autres de tabac et de drogues. Toutefois, l'ancienneté dans le statut de saisonnier étant lié à l'âge, il est difficile d'apprécier dans quelle mesure, l'habitude du travail saisonnier peut influencer les consommations.

- Le logement :

Le type d'habitat est lié significativement aux consommations de produits psychoactifs. Pour l'usage de tabac, d'alcool et de drogues, les saisonniers vivant dans un logement collectif (imposé ou non) sont de plus grands consommateurs de substances psychoactives.
Par ailleurs, la surface habitable semble, elle aussi, influer sur les comportements, puisqu'une proportion plus importante de fumeurs ($p = 0,006$) et d'usagers de drogues ($p = 0,005$) ont un habitat inférieur à 30 m².
Deux raisons sont envisageables pour expliquer ce phénomène :
- Une proportion plus grande de saisonniers disposant d'un logement de 30 m² ou moins chez les 19-24 ans. Or, 78,8% des 19-24 ans vivent dans ce type de logement contre 73,1% des 25-35 ans et 52,9% des 36 ans et plus avec $p = 0,118$. On peut donc exclure l'hypothèse, selon laquelle, la consommation accrue des saisonniers disposant de moins de 31 m² serait liée au jeune âge des locataires.
- L'autre hypothèse, à confirmer, serait de penser que le caractère exigu du logement amènerait les saisonniers à préférer se retrouver dans des lieux publics, après leur journée de travail, plutôt qu'à leur domicile. Or, les lieux de sortie nocturnes, excepté les bars et discothèques, se limitent dans la station au cinéma peu accessible de part son coût. Le manque d'activités nocturnes proposées aux saisonniers favoriserait donc les rencontres dans les bars et discothèques, lieux propices aux consommations de produits psychoactifs.

- Etat psychologique :

Les consommateurs de drogues déclarent significativement plus, que les non utilisateurs, un état de fatigue et de déprime.
L'utilisation importante de produits, telle que l'ecstasy et la cocaïne, pourrait donc être envisager comme un moyen pour les saisonniers de faire face à un rythme de vie très soutenu. Cela expliquerait aussi le fait que la consommation de cocaïne soit plus importante dans la restauration (45,8% des utilisateurs de cocaïne), secteur d'activité où l'amplitude de travail est la plus importante (45,8% des saisonniers travaillant plus de 10 heures par jour).

- Hygiène de vie :

Les consommateurs de produits psychoactifs ont en moyenne une amplitude de sommeil inférieure aux non usagers qui pourrait être expliquée par leur mode de vie.
La régularité dans la prise des repas est liée significativement à l'usage d'alcool.

- Connaissances des conséquences de l'usage d'alcool et de tabac :

La connaissance des conséquences, liées à l'usage de ces produits, est acceptable et sensiblement supérieure chez les consommateurs que chez les non usagers. Ce ne serait donc pas l'information sur les méfaits de telle consommation qui serait en jeu, mais les représentations liées aux risques qui seraient à analyser.

La polyconsommation est une réalité majeure chez les saisonniers. Non seulement le nombre d'ivresses varie significativement en fonction du rapport au tabac, mais le fait de consommer des drogues est aussi significativement lié au statut de fumeur et d'usager de drogues. Enfin, les fumeurs sont significativement plus enclins que les non fumeurs à consommer de l'alcool et des drogues.

- Etudes comparatives

L'utilisation, lors de l'élaboration du questionnaire, de variables standardisées permet non seulement de comparer les résultats de l'enquête à ceux décrits dans le rapport du Dr Bourguignon de 1994 mais aussi, de faire une comparaison des consommations de produits psychoactifs des saisonniers avec celles de la population générale.

- Comparaison dans le temps

L'enquête épidémiologique(6) dirigée par la DDASS et menée par le Dr Bourguignon, en 1994, auprès des travailleurs saisonniers de trois stations de sport d'hiver de la Savoie, visait à identifier d'éventuels besoins en matière de santé pour cette population. L'étude réalisée par les médecins du travail dans le cadre des visites médicales a été conduite auprès de 530 individus.

Tableau 13 : Comparaison des caractéristiques générales des deux populations de saisonniers de 1994 et de 2003 :

Caractéristiques	Populations		P
	De 1994 N=530	De 2003 N=146	
Sexe			0,55
Homme	341 (64.4%)	90 61.6%	
Age moyen (ans)	27.0	26.8	
Situation familiale			0,004
Célibataire	323 (60.9%)	108 (74.0%)	
Nationalité			0,02
Française	511 (96.5%)	134 (91.8%)	
Diplôme			< 0,001
BAC ou plus	148 (28.0%)	96 (65.8%)	
Secteur d'activité			0,18
Métier de la neige	175 (33.0%)	57 (39.0%)	
Ancienneté			0,18
Première saison	106 (20.0%)	22 (15.1%)	
Origine géographique			< 0,001
Autres que la région Rhône-Alpes	238 (45.0%)	96 (65.7%)	
Logement			0,84
Collectif	143 (37.0%)	38 (26.0%)	
Activité physique durant la saison			< 0,001
Oui	175 (33.0%)	124 (84.9%)	
Mutuelle			0,16
Oui	403 (76.0%)	119 (81.5%)	

Tableau 14 : Comparaison des consommations de produits psychoactifs des deux populations de saisonniers de 1994 et 2003 :

Consommations	Populations		p
	De 1994 N = 530	De 2003 N = 146	
Alcool			
Au moins une ivresse au cours du mois chez les moins de 25 ans	64 (12.0%)	45 (30.8%)	< 0,001
Tabac			
fumeur	286 (54.0%)	103 (70.5%)	< 0,001
Drogues			
Consommateur au cours de la vie toutes drogues confondues	101 (19.0%)	99 (67.8%)	< 0,001
Homme	74 (73.0%)	67 (67.7%)	< 0,001
Moins de 25 ans	66 (65.0%)	52 (52.5%)	< 0,001
Consommateur de cannabis	54 (10.1%)	97 (66.4%)	< 0,001
Consommateur de cocaïne	2 (0.4%)	36 (24.7%)	< 0,001
Consommateur de médicaments	1 (0.2%)	1 (7.5%)	< 0,001
Consommateur d'héroïne	0 (0.0%)	8 (5.5%)	< 0,001

En ce qui concerne les caractéristiques générales des deux populations de saisonniers, on peut noter une grande similitude des données démographiques et quelques variations notamment en matière :

- de qualification : la quantité de personnes ayant le niveau Bac et plus, a plus que doublé,
- de département d'origine des saisonniers : les locaux étant 1,5 fois plus représentés dans
l'étude de 1994.
- de statut familial : la proportion des personnes célibataires ayant augmenté depuis 1994.
- de nationalité
- de pratique d'une activité sportive durant la saison lors des temps libres.

Pour ce qui est des consommations de produits psychoactifs, elles sont différentes significativement ($p < 0.001$) :

- la proportion des individus déclarant au moins, une ivresse dans le mois, a été multipliée par 2,8,
- les fumeurs sont 1,3 fois plus nombreux en 2003 qu'en 1994,
- les saisonniers déclarant avoir déjà consommé une drogue au cours de leur vie sont 3,6 fois plus nombreux.

Pour analyser de telles variations de déclaration en matière de consommation de produits psychoactifs, différents facteurs doivent être pris en compte :
- Tout d'abord, il faut constater que la population a changé. En effet, la proportion de personnes célibataires a augmenté (ce statut participe à l'augmentation de la consommation de tabac). Toutefois la variation de la proportion des saisonniers qualifiés n'explique pas une modification des comportements puisque le diplôme ne semble pas influencer les consommations de produits psychoactifs.
De plus les études ont été menées dans des stations différentes.

- Ensuite, Il faut garder à l'esprit que la méthodologie utilisée au cours des deux enquêtes a été différente. Les résultats obtenus en 1994 l'ont été par l'intermédiaire des médecins du travail, ce qui favorise d'autant plus les sous déclarations.

- Par ailleurs, la banalisation de l'usage de drogues et, plus spécifiquement du cannabis, n'était pas telle qu'elle peut l'être aujourd'hui, ce qui rendait à l'époque, plus délicat, ce type de déclaration.

- Enfin, il n'est pas pris en compte les effets des facteurs de confusion.

Pour les raisons invoquées ci dessus, une augmentation de consommation de produits psychoactifs entre 1994 et 2003 est à avancer avec prudence.

- Comparaison par rapport à la population générale (3)

Les comparaisons, qui suivent, des consommations de produits psychoactifs entre la population générale en 2000 (indicateurs de tendances fournis par l'OFDT en 2002) et chez les saisonniers en 2003, ne seront pas basées sur l'analyse de la significativité car les effectifs de la population générale ne sont pas connus.

➢ Alcool :

Tableau 15 . Comparaison de la fréquence de consommation hebdomadaire d'alcool en population générale chez les 18-25 ans en 2000 et chez les saisonniers de 19-24 ans en 2003 :

Boisson	population	
	Population générale 18-25 ans	Saisonniers 19-24 ans
Vin	27,0%	50,0%
Bière	30,9%	72,7%
Alcools forts	23,4%	46,9%

Tableau 16 . Comparaison de la fréquence de consommation hebdomadaire d'alcool en population générale chez les 26-34 ans en 2000 et chez les saisonniers de 25-35 ans en 2003 :

Boisson	population	
	Population générale 26-34 ans	Saisonniers 25-35 ans
Vin	37,4%	57,1 %
Bière	23,6%	68,3%
Alcools forts	23,6%	35,7 %

Pour l'ensemble des boissons et quelle que soit la classe d'âge, la fréquence des saisonniers ayant consommé de l'alcool, durant la semaine, est plus importante qu'en population générale.
Chez les 18-25 ans en population générale en 2000, le nombre moyen d'ivresses par personne ayant eu au moins une ivresse dans l'année est de 5,9.
Chez les saisonniers de 19- 24 ans le nombre moyen d'ivresses par personne ayant eu au moins une ivresse dans le mois est de 3,3.

- Tabac :

Tableau 17. Comparaison de la fréquence de consommation de tabac en population générale chez les 18-25 ans en 2000 et chez les saisonniers de 19-24 ans en 2003 :

Caractéristiques	population	
	Population générale 18-25 ans	Saisonniers 19-24 ans
Fumeur		
quotidien	40,3%	71,2%
occasionnel	6,9%	7,5%

Tableau 18. Comparaison de la fréquence de consommation de tabac en population générale chez les 26-34 ans en 2000 et chez les saisonniers de 25-35 ans en 2003 :

Caractéristiques	population	
	Population générale 26-34 ans	Saisonniers 25-35 ans
Fumeur		
quotidien	41,2%	53,9%
occasionnel	5,9%	12,7%

On peut relever que quels que soient la classe d'âge et le type de consommation, la fréquence des fumeurs est plus importante chez les saisonniers qu'en population générale.

Tableau 19. Caractéristiques des consommations de tabac en population générale adulte en 2000 et chez les saisonniers en 2003 :

Caractéristiques	En 2000	En 2003
Nbre de cigarettes par jour		
1-10	45,0%	41,9%
11-20	39,0%	50,0%
Sexe		
homme	38,6%	66,7%
femme	30,3%	76,8%

Les quantités de tabac consommées par jour sont plus élevées chez les saisonniers en 2003 que dans la population générale en 2000.
De plus, on note que la proportion de femmes qui fument est, chez les saisonniers, plus importante que chez les hommes, contrairement à ce qui peut se passer en population générale.

- Drogues :

Tableau 20 : Comparaison de la fréquence de l'expérimentation de drogues en population générale chez les 18-25 ans en 2000 et chez les saisonniers de 19- 24 ans en 2003 :

Caractéristiques	population	
	Population générale 18-25 ans	Saisonniers 19-24 ans
Cannabis	44,6%	77,3%
Produits à inhaler	5,6%	9,1%
Cocaïne et crack	2,2%	28,8%
Héroïne	0,9%	7,6%
Ecstasy	2,8%	22,7%
Amphétamine	1,6%	13,6%

Tableau 21 : Comparaison de la fréquence de l'expérimentation de drogues en population générale chez les 26-34 ans en 2000 et chez les saisonniers de 25-35 ans en 2003 :

Caractéristiques	population	
	Population générale 26-34 ans	Saisonniers 25-35 ans
Cannabis	37,5%	63,5%
Produits à inhaler	4,9%	11,1%
Cocaïne et crack	2,3%	23,8%
Héroïne	0,8%	3,2%
Ecstasy	1,5%	20,6%
Amphétamine	1,7%	11,1%

Ces données sont très intéressantes, car elles permettent de noter, que pour l'ensemble des produits, les saisonniers ont une expérimentation des drogues bien plus importante qu'en population générale.

Pour conclure sur les comparaisons de consommation de produits psychoactifs entre la population générale et les saisonniers, il faut noter que pour l'ensemble des produits et pour des classes d'age relativement similaires les comportements entre les deux populations sont très différents et marqués par une surconsommation des saisonniers.
Cela nous permet d'affirmer, que les consommations nocives de produits psychoactifs des saisonniers ne peuvent pas seulement être justifiées par le jeune age de la population mais doivent être expliquées par un cadre de vie spécifique propice à la surconsommation, détaillé dans la partie analyse des résultats.

VI. <u>Discussion</u>

L'étude transversale qui a été menée, avait pour but de décrire, dans un premier temps, la consommation de produits psychoactifs des saisonniers d'une station de ski de la Tarentaise et de dégager dans un second temps, d'éventuels facteurs de risque. Si plusieurs points forts ont concouru à l'atteinte de ces objectifs, certains points faibles, propres aux enquêtes de consommation, amènent à être vigilant par rapport à l'interprétation des résultats.

- <u>Points forts</u>

Si d'éventuels causes et mécanismes déterminants ont pu être identifiés et qu'un groupe à risque a été défini, c'est en grande partie liée à la puissance de l'étude, autrement dit, au caractère représentatif de l'échantillon.
Pour obtenir cette représentativité, deux conditions étaient indispensables :
- Garantir un niveau élevé de participation (ici 146 questionnaires retournés sur 160) en choisissant d'administrer et de recueillir le questionnaire en main propre, plutôt que d'utiliser la voie postale,
- Minimiser le taux de réponses manquantes, en privilégiant les réponses à choix multiples aux questions ouvertes et en adaptant le vocabulaire à la population.

Le choix de la méthode des quotas, pour la constitution de l'échantillon, a permis de limiter considérablement un des biais de sélection.
En effet, contrairement à l'ensemble des études qui ont été faites précédemment sur le même thème, sauf une(4), l'échantillon est représentatif de la population cible en ce qui concerne la répartition par secteurs d'activités. L'inconvénient majeur que l'on retrouve dans l'élaboration de la base de sondage, à partir des données de la médecine du travail, est une sous représentation, très importante, des travailleurs indépendants plus présents dans les métiers de la neige. Une autre méthode, qui consiste à interroger uniquement les saisonniers qui fréquentent la maison des saisonniers, entraîne une sous estimation des saisonniers locaux qui fréquentent peu, ce type d'établissement.

Les biais d'information, liés à l'enquêteur, ont quant à eux pu être amoindris par la situation d'homophilie. Etant moi même l'enquêtrice et appartenant à la même catégorie d'âge que la plupart des saisonniers, il ne fait aucun doute que cette situation m'a permis de gagner plus facilement leur confiance et a permis, me semble t-il, de limiter les sous déclarations par rapport aux consommations de produits psychoactifs.
De plus, le problème de standardisation dans la présentation du questionnaire ne s'est pas posé, puisque j'étais l'unique enquêtrice.

Le questionnaire bâti, en partie, à l'aide de questionnaires standardisés, permet non seulement de réaliser des études comparatives dans le temps, mais aussi, de comparer les résultats relatifs aux consommations de produits psychoactifs, à ceux de la population générale.
Un aspect plus pratique, consiste à avoir intégrer un codage, au questionnaire diffusé, de manière à faciliter la saisie des données par la suite.

De plus, compte tenu de la très faible quantité de rapports relatifs à la consommation de produits psychoactifs des saisonniers des stations de ski, aussi bien en France qu'à l'étranger, cette étude permet pour la première fois d' apporter des connaissances quantitatives sur le sujet. Ainsi la diffusion des résultats de ce rapport auprès des élus et membres du réseau « santé des saisonniers « de Savoie, devrait permettre d'améliorer les stratégies d'intervention auprès des saisonniers de manière à améliorer leurs conditions de vie.
Enfin si cette étude laisse entrevoir quelques difficultés en matière de conditions de vie des saisonniers des stations de sport d'hiver pendant la période hivernale, il serait intéressant de conduire une enquête similaire auprès des saisonniers de la même station durant la période estivale pour mettre en évidence des points communs et différences entre les deux types de saisonniers.

- Points faibles

Les enquêtes transversales comportent de nombreux avantages (coût abordable, rapidité de réalisation…) mais présentent aussi, quelques inconvénients, comme les biais de sélection et d'information.

- Les biais de sélection :

➢ Dans la constitution de l'échantillon :

Une limite importante de ce type d'étude est qu'elle repose entièrement sur une base de sondage constituée d'individus accessibles à un moment donné. Or, il est possible que les personnes, faisant antérieurement partie de la population source, aient fait l'objet d'une sélection, liée aux consommations de produits psychoactifs et que, de fait, elles ne soient plus présentes dans le groupe étudié au moment de l'enquête. En effet, de par un recours excessif à l'alcool et aux drogues, certains individus sont susceptibles d'avoir quitté la station.
De plus, seul les individus présents sur leur lieu de travail, le jour de la remise des questionnaires, étaient susceptibles d'être interrogés.

D'autres biais de sélection, qui auraient pu être mis en évidence dans tous types d'études, sont à noter.
Bien que le mode d'échantillonnage choisi, semble être celui qui évite le maximum de biais, l'utilisation d'un recensement précis, s'il avait été disponible, par secteurs d'activité, de l'ensemble des saisonniers de la station aurait permis, avec la méthode des quotas, d'optimiser la représentativité de l'échantillon en rendant plus significative la distribution.

De plus, le choix du lieu de travail, comme lieu de rencontre avec les saisonniers, comporte un biais de sélection par l'exclusion de la base de sondage des individus ayant une activité non déclarée.

Enfin, la sélection du saisonnier à enquêter, dans chaque établissement, reposait sur la base du volontariat. Ceci représente un biais d'autosélection.

- Les biais d'information :

- Sous déclaration volontaire

C'est la source de biais la plus constante dans les enquêtes de consommation. Plusieurs raisons peuvent être invoquées, ici, pour comprendre ce phénomène de sous déclaration. Tout d'abord, il est probable que les individus ayant un usage nocif de ces produits aient un sentiment de culpabilité et qu'il leur soit difficile, de fait, de déclarer l'ensemble de leurs consommations.
De plus, malgré la certitude apportée aux saisonniers de la garantie de l'anonymat et de la confidentialité des réponses, les thèmes abordés et la consommation de drogue plus particulièrement, sont des sujets délicats qui amènent les individus à être vigilants quant à leur déclaration. Le fait que la consommation de certains produits soit sanctionnée légalement ou connaisse une réprobation sociale, favorise les sous déclarations.

Enfin, le fait que les questionnaires aient été distribués, sur le lieu de travail, a certainement conduit à des sous déclarations. Si les déclarations aux questionnaires remis et recueillis directement en main propre n'ont vraisemblablement pas été affectés par le lieu de l'étude, le problème s'est posé pour ceux où la distribution s'est faite par l'intermédiaire d'une personne relais, elle-même saisonnière.
Pour illustrer cette exemple, on peut penser que les déclarations apportées par les agents des remontés mécaniques, seul secteur d'activité où il ne m'a pas été possible de rentrer directement en contact avec les saisonniers, sont sous estimées. Face au peu de retour de questionnaires dans ce secteur, j'ai compris, en interrogeant certains des employés rencontrés par hasard dans la station, qu'une grande majorité des employés étaient persuadés que l'étude était menée par leur employeur et non pas par une étudiante.

- Biais de mémorisation

Cette enquête ayant une composante rétrospective concernant la consommation de produits psychoactifs (consommation de la veille, consommation au cours de la vie, âge d'initiation au tabagisme…), des erreurs différentielles liées à la mémoire des sujets sont envisageables.

- La saisonnalité

La période du 7 au 27 avril choisi pour l'administration des questionnaires, correspond à
la fin de la saison, puisque la plupart des saisonniers quittent la station entre le 27 avril et le 4 mai. Or, à cette période, plusieurs facteurs peuvent modifier les consommations de produits pychoactifs par rapport au début de la saison, par exemple :
- Les saisonniers, épuisés, ont recours à certains produits pour lutter contre la fatigue (cocaïne et ecstasy notamment),
- Un véritable réseau de connaissances s'est établi au cours de la saison et le départ proche, de certains membres de la communauté, est l'occasion de soirées plus fréquentes qui encourage la consommation de produits.
- Les dealers ou les lieux d'approvisionnement en produits illicites sont connus
de l'ensemble des saisonniers et la recherche de produits est facilitée.

- <u>Perspectives</u>

Dans le cadre de la formation en maîtrise de sciences sanitaires et sociales, seules les analyses bivariées sont abordées. Or, au cours de cette enquête plusieurs facteurs de risque à la consommation de produits psychoactifs des saisonniers ont pu être mis en évidence. Il serait donc intéressant de poursuivre ce travail par une analyse multivariée lors d'un mémoire de troisième cycle par exemple. En effet, plus les facteurs de risque sont liés entre eux et plus l'information explicative qu'ils apportent est redondante. Une régression logistique permettrait de fournir pour chaque facteur étudié un risque et son intervalle de confiance, ce qui amènerait à retenir le facteur explicatif de la consommation de substances psychoactives des saisonniers de cette station de ski.

Par ailleurs, il serait approprié de mener une étude sur les représentations des saisonniers en matière de produits psychoactifs car la consommation de telles substances s'inscrit dans une sphère culturelle, psychoaffective et physiologique propre à chaque individu. Cela permettrait de mettre en évidence les rapports qu'entretient cette population à la notion de risque et ainsi d'avoir à l'avenir une approche préventive plus adaptée et pertinente.

VII. Conclusion

Sans la venue chaque année de 21000 saisonniers dans la région de la Tarentaise, entre décembre et avril, le fonctionnement des stations de ski, véritables piliers de l'économie locale, ne serait pas possible.

Population difficile à appréhender de part son caractère hétérogène en matière de fidélisation dans l'activité, d'origine géographique, de statut…cette population a en commun un mode de vie rythmé par la saisonnalité.
Depuis quelques années des professionnels s'attachent à améliorer les conditions de vie des saisonniers. Les problèmes de consommation de substances psychoactives des saisonniers des stations de sport d'hiver de Savoie, mis en évidence par de multiples études qualitatives, se trouvent confirmer par cette enquête.

Au dela du fait, que la population des saisonniers soit constituée d'individus appartenant en majorité à la classe d'age la plus à risque de consommer ce type de produits, les conditions de vie, de logement et d'emploi sont autant de facteurs qui concourent à la surconsommation. Cette constatation permet donc, de valider les hypothèses de départs et appelle les professionnels à prendre conscience qu'un changement de comportement des saisonniers, face à l'utilisation de produits psychoactifs, passera forcement par une amélioration de leur environnement.

L'accord interprofessionnel du 13 décembre 2002, relatif au logement des saisonniers de Savoie, devrait permettre de concourir à cet objectif d'amélioration des conditions de vie, en affirmant le droit au logement des travailleurs saisonniers. Il est prévu que des logements de qualité, respectant l'autonomie et l'intimité et possédant une surface minimale habitable, soient mis à la disposition de l'ensemble des saisonniers.

En attendant les retombées de cet accord, le deuxième séminaire de Bourg-d'Oisan sera l'occasion de réunir des professionnels de tout horizon, pour réfléchir ensemble, aux mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie des saisonniers. De plus, cette rencontre devrait permettre de sensibiliser les élus, entre autres, les représentants du Conseil Général responsables de la politique des logements en Savoie, aux priorités à mettre en œuvre.

Enfin sur le terrain, plusieurs acteurs, du secteur associatif tout particulièrement, travaillent déjà dans cette station à l'amélioration de l'environnement des saisonniers. En effet, une association récente commence à développer les loisirs à prix réduits à destination des saisonniers et organise des évènements culturels de manière à fédérer la population des saisonniers autour d'activités. Comme nous l'avons vu, lors de l'analyse, peu de saisonniers bénéficient à l'heure actuelle de ces avantages. Un encouragement de cette dynamique locale est à envisager et laisse présager une amélioration des conditions de vie chez les saisonniers de cette station à l'avenir.

RESUME

Cette étude transversale a pour objectifs de déterminer la fréquence et les déterminants de consommation de produits psychoactifs de 146 saisonniers d'une station de ski savoyarde. La composition, par secteurs d'activités, de l'échantillon a été réalisée avec la méthode des quotas. Après une sélection aléatoire stratifiée des établissements, un questionnaire a été remis en main propre aux saisonniers volontaires. Les saisonniers enquêtés sont jeunes (26,8 ans), majoritairement masculins (61,6%), célibataires (74%), qualifiés et ayant en moyenne 4,6 ans d'ancienneté. Ils vivent isolés de leur famille (75,3) logent en habitat collectif dans 26% des cas et se déclarent fatigués (82,2%), déprimés (23,3%) , isolés (20,5%). La surconsommation de tabac (70,5% de fumeurs), d'alcool (58,9% ont eu au moins une ivresse mensuelle) et de drogues (58,9% d'usagers durant la saison) chez les saisonniers semble être liée à l'age, la situation familiale, le secteur d'activité, le type de logement et sa surface habitable et l'état psychologique.

Mots clés : travailleur saisonnier, station de ski, produits psychoactifs, tabac, alcool, drogues, condition de travail, condition de logement.

The purpose of this study is to describe the frequency and the determining factors of the consumption of psychoactive substances by 146 seasonal workers in a winter resort in Savoy. The sample breakdown into each branch of industry was realised thanks to the quota's method. After a random and stratified selection of establishments , a self questionnaire was given in person to the voluntary seasonal workers. The population is young (average age: 26.8 years old), mainly composed of men (61.6%), single (74%), qualified and having a 4.6-year-old practice of seasonal work. The subjects live far from their family(75,3),in collective housing (26%) and declare feeling tired (82.2%), depressed (23.3%) and lonely (20.5%). Seasonal workers' excessive tobacco consumption (70.5% of smokers), as well as alcoholic use(58.9% having a monthly drunkenness at least) and drugs consumption (58,9% users during the season) seem to be linked to their age, family situation, branches of industry, their kind of housing , living space, and their psychological state.

Key-words: seasonal workers, winter resort, psychoactive substances, tobacco, alcohol, drugs, working conditions, living conditions.

BIBLIOGRAPHIE

(1) : http : // www.drogue.gouv.fr/fr/index html.

(2) : Muckensturm A. Drogues savoir plus risquer moins.Vanves : CFES ; 2000.

(3) : Beck F, Costes JM, Delprat T, et al. Drogues et dépendances : indicateurs de tendances 2002. Paris : OFDT ; 2002.

(4) : Traynard E, delpech F, Beretti J, Minh I. les emplois saisonniers en Rhône –Alpes. Rhône –Alpes : INSEE ;2000.

(5) : Ansett M, Torrocilla N. Analyse des relations existantes entre les conduites toxicomaniaques et les modes de vie en station de ski. Chambéry : Association PRE-SA-JE ;1991.

(6) : Bourguignon C. Les travailleurs saisonniers en station de sport d'hiver en Savoie. Mémoire de DESS. Chambéry : Université Joseph Fourier ;1994.

(7) : Mutualité de Savoie. Publications mensuelles du réseau santé des saisonniers. Chambéry : Mutualité de Savoie ; 2003.

(8) : Proriol L. Actualisation de l'avis du CESR du 21 mai 1997 relatif aux conditions de vie des saisonniers dans les stations touristiques. Rapport n° 2003-2. Région Rhône-Alpes : CESR ; 2003.

(9) : Le Pors Anicet. Propositions pour l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme. Rapport. Paris : Conseil d'état ;1999.

(10) : Le Pélican, APRETO, Point virgule codase. Vie des saisonniers et consommation de drogues. Séminaire Alpin de Saint Baldoph. Savoie : Le Pélican ;1999.

(11) : http: // www.assemblee-nat.fr/12/propositions/pion0315 asp.

(12) : http: // www.senat.fr/rap/a99-09116/a99-0911612.html.

(13) : http: // www.cohordo.com/convention/titre4.html.

(14) : Conseil National du Tourisme. Les conditions de vie et de santé des travailleurs saisonniers du tourisme. Paris ; Section des affaires sociales ; 1996.

(15) : Baudier F, , Janvrin MP, Arenes J. Baromètre santé jeune 97/98. Vanves : CFES ;1998.

(16) : Got C, Weill J. L'alcool à chiffres ouverts, consommations et conséquences : indicateurs en France. Paris : Seli Arslan SA ;1997.

(17) : Sasco A. Cours de maîtrise de sciences sanitaires et sociales : l'évaluation. Lyon : Université Claude Bernard ; 2003.

(18) : ORS. L'alcool et ses conséquences sur la santé en Rhône-Alpes. Lyon : ORS ; 2001.

(19) : Baudier F, Guilbert P, Gautier A. Baromètre santé 2000. Vanves : CFES ; 2003.

ANNEXES

Questionnaire santé des saisonniers d'une station de ski de la Tarentaise

Etudiante en maîtrise de sciences sanitaires et sociales, j'étudie dans le cadre de mon mémoire de fin d'études la consommation de substances psychoactives chez les saisonniers de la station.
L'établissement dans lequel vous exercez votre activité a été sélectionné de façon aléatoire pour participer à l'enquête en cours.
Ce questionnaire, strictement anonyme, ne fera l'objet d'aucune publication, ni même transmission, seul les résultats globaux seront publiés.
Je sollicite donc, après accord de votre employeur, votre participation pour compléter ce questionnaire en cochant la(les) réponse(s) correspondante(s) à votre choix.
Vous disposerez d'un délai de trois jours pour remplir ce questionnaire que je viendrai récupérer, en main propre, dans votre établissement.

I. GENERALITES

1.Sexe :

- ❑ Masculin 1
- ❑ Féminin 2

2.Age : _ _ ans

3.Nationalité :

- ❑ Française 1
- ❑ CEE 2 , à préciser :
- ❑ Autres 3 , à préciser :

4.Quel est votre département d'origine ? :

- ❑ Savoie 1
- ❑ Autre département de la région Rhône-Alpes 2
- ❑ Autre région française 3
- ❑ A l'étranger 4

II. SITUATION FAMILIALE

5.Quelle est votre situation familiale ? :

- ❑ Célibataire 1
- ❑ Marié(e) ou vivant en couple 2
- ❑ Divorcé(e) 3
- ❑ Veuf (ve) 4

6.Avez-vous des enfants ? :

- ❑ Oui 1 , _ _ enfants
- ❑ Non 2

7.Votre famille (conjoint, enfants, parents) vit-elle dans la station ? :

- ❑ Oui 1
- ❑ Non 2
- ❑ A proximité 3

III. FORMATION ET ACTIVITE PROFESSIONELLE

8.Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ? :

- ❑ Aucun 1
- ❑ Certificat d'études 2
- ❑ BEPC 3
- ❑ CAP 4
- ❑ BEP 5
- ❑ BAC 6
- ❑ BAC +2 7
- ❑ BAC +3 8
- ❑ BAC +4 9
- ❑ BAC +5 et plus 10

9.Dans quel secteur d'activité exercez-vous durant la saison ? :

- ❑ Hôtellerie 1
- ❑ Restauration, bars, discothèques 2
- ❑ Moniteurs 3
- ❑ Remontés mécaniques, pisteurs, secouristes 4
- ❑ Loisir, animation 5
- ❑ Services techniques et entretiens 6
- ❑ Commerces 7
- ❑ Métiers des thermes 8
- ❑ Magasin de sport 9
- ❑ Autres : administration, santé, armée… 10 , à préciser :

10.Quelle est votre profession actuelle ? : ……………..

11.Dans quelle catégorie de saisonniers du tourisme vous situez vous? :
- ❑ Professionnel du tourisme saisonnier (saison d'été et d'hiver) 1
- ❑ Pluriactif (cumul d'une activité touristique l'hiver avec une autre activité :agricole, artisanale, salariée, commerçante… non liée au tourisme le reste de l'année) 2
- ❑ Jeune en insertion (étudiant, personne ne disposant pas de formation relative au tourisme…) 3

12.En excluant cette saison, combien d'années avez-vous exercé, en qualité de saisonnier : _ _ ans

13.Exercez-vous régulièrement dans la station ? :
- ❑ Oui 1 , depuis combien d'années : _ _ ans
- ❑ Non 2

14.Pourquoi avez-vous choisi cette station ? :
- ❑ Choix lié à l'offre d'emploi 1
- ❑ Réputation d'être une station à l'ambiance festive 2
- ❑ Proximité géographique avec votre lieu de vie habituel 3
- ❑ Contacts (amis, parents…) dans la station 4
- ❑ Autres , à préciser : 5

15.De combien de journée de repos hebdomadaire disposez vous ? : _ _ jour(s)

16.De manière générale combien d'heures travaillez-vous par jour ?: _ _ heures

17.Avez-vous eu, durant la saison, une visite médicale de travail ?:
- ❑ Oui 1
- ❑ Non 2

IV. LOGEMENT

18.De quel type de logement disposez-vous ? :
- ❑ Personnel 1
- ❑ Familial 2
- ❑ Collectif 3
- ❑ Collectif imposé 4

19.Combien de personnes partagent votre logement : _ _ personnes

20.A combien de mètres carrés estimez-vous la surface habitable de votre logement : _ _ m²

21.Si vous vivez dans un logement collectif (imposé ou non) disposez-vous d'une pièce individuelle ? :

- ❑ Oui 1
- ❑ Non 2

22.Les conditions d'hygiène sont elles acceptables ? :

- ❑ Oui 1
- ❑ Non 2

V. COUVERTURE SOCIALE

23.Bénéficiez-vous d'une couverture sociale ? :

- ❑ Oui 1 , de quel type :
- ❑ Non 2

24.Bénéficiez-vous d'une mutuelle ? :

- ❑ Oui 1
- ❑ Non 2

VI. ETAT GENERAL

25.Combien d'heures, en moyenne, dormez-vous par jour durant la saison ? :
_ _ heures

26.Pendant la saison prenez-vous de façon régulière les repas suivants :

	Oui	Non
Petit déjeuner		
Repas de midi		
Repas du soir		

27.Exercez-vous une activité physique, au moins une fois par semaine, durant votre temps libre en station ? :

- ❑ Oui 1
- ❑ Non 2

28. Vous est-il arrivé, durant la saison, de vous sentir :

- Isolé(e) 1
- Déprimé(e) 2
- Angoissé(e) 3
- Surmené(e) 4
- Fatigué(e) 5

29. Avez-vous eu à faire face, pendant votre séjour, à des problèmes :

- Financiers 1
- De logement 2
- D'emploi 3
- Relationnels 4
- De santé 5
- De garde ou scolarisation de vos enfants 6

30. Votre état de santé a-t-il nécessité au cours de la saison un arrêt de travail ? :

- Oui 1 , pour quelle raison ? :
- Non 2

VII. CONSOMMATION D'ALCOOL

31. Hier, quelle a été la fréquence de votre consommation des produits suivants ? :

FREQUENCE (EN VERRES) / PRODUITS	1	2	3	4 et plus
Bière				
Cidre				
Vin				
Apéritif (hors whisky)				
Whisky et liqueurs				

32. Au cours de la saison quelle a été de manière générale la fréquence de votre consommation hebdomadaire des produits suivants ?:

FREQUENCE (EN VERRES) / PRODUITS	1	2	3	4 et plus	Consommation hors saison +	-
Bière						
Cidre						
Vin						
Apéritif (hors whisky)						
Whisky et liqueurs						

33. Avez-vous eu une ivresse au cours du dernier mois ? :
- ❑ Oui 1 , _ _ ivresses
- ❑ Non 2

34. A quel moment de la journée vous arrive-t-il, au cours de la saison, de consommer de l'alcool ? :
- ❑ Le matin 1
- ❑ A midi 2
- ❑ Dans l'après midi 3
- ❑ Le soir 4

35. Dans quelles circonstances vous arrive-t-il de boire ? :
- ❑ Seul(e) ou entre collègues sur votre lieu de travail 1
- ❑ Entre amis lors de rencontres privées 2
- ❑ Entre amis dans des lieux publics (bars, discothèque...) 3
- ❑ Seul(e) lors de vos temps libres 4
- ❑ Autres 5

36. Citer quatre conséquences de la consommation excessive d'alcool :
- ❑ ……………………………..
- ❑ ……………………………..
- ❑ ………………………………
- ❑ …………………………….

IX. CONSOMMATION DE TABAC

37.Quel est votre rapport au tabac ? :

- vous n'avez jamais fumé 1
- vous êtes un ancien fumeur 2
- vous fumez occasionnellement 3
- vous fumez de manière quotidienne 4

38 A quel âge vous êtes-vous initié au tabagisme ? : _ _ ans

39.Quel type de tabac fumez-vous ? :

- Cigarette 1
- Tabac roulé 2
- Cigare ou cigarillo 3
- Pipe 4

40.Combien de cigarettes fumez-vous par jour ? :

- 10 ou moins 1
- 11 à 20 2
- 21 à 30 3
- 31 et plus 4

41.Comment a varié votre consommation de tabac depuis le début de la saison ? :

- elle a débuté 1
- elle a augmenté 2
- elle est restée stable 3
- elle a diminué 4
- elle s'est arrêtée 5

42.Avez-vous l'intention d'arrêter de fumer dans les semaines qui viennent ?
:

- Oui 1
- Non 2

43.Fumez-vous sur votre lieu de travail ? :

- Oui 1
- Non 2

44.Citer quatre conséquences sur la santé d'un usage répété du tabac ? :

- ..…………………..…
- …………………..
- ………………….
- …………………

X. CONSOMMATION DE DROGUES

45.Le(s)quel(s) de ces produits avez-vous déjà consommés :

- ❑ aucun 1
- ❑ Cannabis 2
- ❑ Produit à inhaler (colle, éther…) 3
- ❑ Médicaments (à usage autre que thérapeutique) 4
- ❑ Cocaïne et crack 5
- ❑ Héroïne 6
- ❑ Mop 7
- ❑ Hallucinogène (LSD, champignons) 8
- ❑ Ecstasy 9
- ❑ Amphétamine 10
- ❑ Autres 11

46.Au cours de la saison quel(s) produit(s) avez-vous consommé et à quelle fréquence ? :

Fréquence / Produits	jamais	Occasionnellement	Toutes les semaines	Tous les jours	Consommation hors saison +	-
cannabis						
produit à inhaler						
médicaments						
cocaïne et crack						
héroïne						
mop						
hallucinogène						
ecstasy						
amphétamine						
autres						

47.Votre saison dans cette station a-t-elle été l'occasion pour vous de découvrir et de consommer de nouveaux produits ? :

- ❑ Oui 1 , préciser quels produits :
- ❑ Non 2

48.Pour quelles raisons consommez-vous ce type de produits ? :

- ❑ Partager un moment entre amis 1
- ❑ Lutter contre la fatigue, le stress 2
- ❑ Oublier vos problèmes personnels 3
- ❑ Envie de faire de nouvelles expériences 4
- ❑ Par accoutumance 5
- ❑ Autres 6 , à préciser :

49. Votre consommation de drogue a-t-elle modifié, au cours de la saison, votre comportement au travail ? :

- ❑ Oui : retard matinal 1
- ❑ Absence 2 , _ _ journée(s) d'absence sur l'ensemble de la saison
- ❑ Moindre efficacité 3
- ❑ Non 4

Je vous remercie pour votre participation et vous souhaite une bonne fin de saison.